

Le quartier de la politique de la ville de la communauté de communes du Pays d'Issoudun

La communauté de communes du Pays d'Issoudun est composée de 12 communes et compte 20 900 habitants. En termes de revenus, les habitants de l'EPCI (*définitions*) du pays d'Issoudun sont assez défavorisés avec un niveau de vie médian (*définitions*), appréhendé à travers le revenu disponible par unité de consommation (UC) (*définitions*), parmi les plus faibles des EPCI de la région ayant un quartier politique de la ville (QPV). La situation est cependant plus favorable au regard de l'emploi avec une vocation industrielle locale encore prononcée.

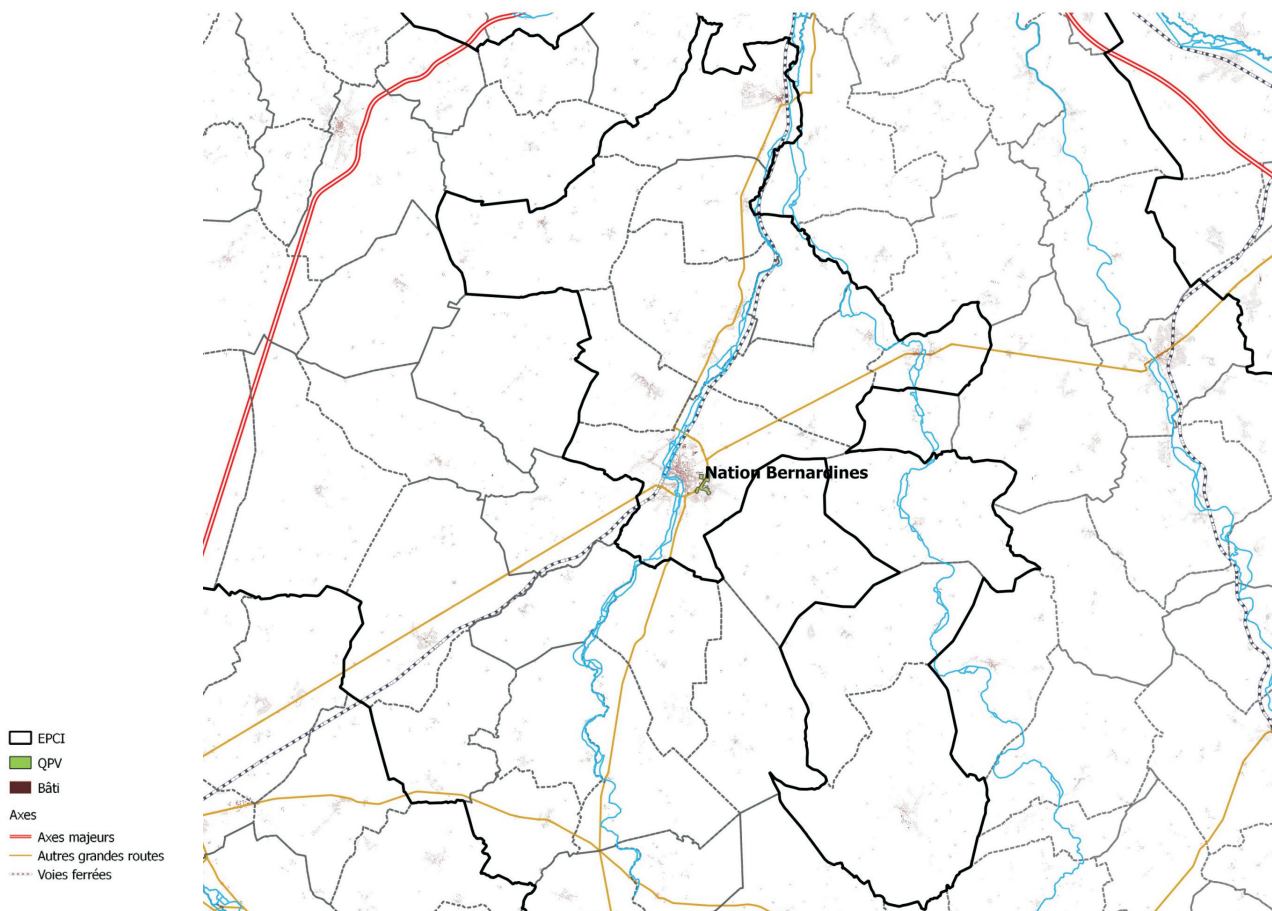
Suite à la réforme de la géographie prioritaire en 2014, un quartier prioritaire de la politique de la ville a été défini sur la commune d'Issoudun qui entre ainsi dans le dispositif (*figure 1*). Ce quartier, Nation Bernardines, abrite 1 500 personnes (*figure 6*). La part des habitants de la communauté de communes vivant en quartier prioritaire

(7,1 %) est l'une des plus faibles des EPCI de la région ayant un QPV.

Le quartier Nation Bernardines a longtemps été encerclé par l'ancienne rocade. Il ne souffre plus véritablement d'enclavement, même si les liaisons piétonnes peuvent être renforcées, comme indiqué dans le contrat de ville.

Avec un revenu disponible par unité de consommation médian de 12 500 euros, le niveau de vie des habitants du quartier est légèrement supérieur à celui de l'ensemble des quartiers de la politique de la ville de la région (*figure 4*). Le taux de pauvreté (*définitions*) situe le quartier dans la moyenne des autres QPV de la région. Toutefois, Nation Bernardines accueille une proportion importante d'allocataires dont le revenu est composé à 75 % ou plus de prestations sociales (*définitions*) - (*figure 6*).

1 Les quartiers prioritaires de la politique de la ville de la communauté de communes du Pays d'Issoudun

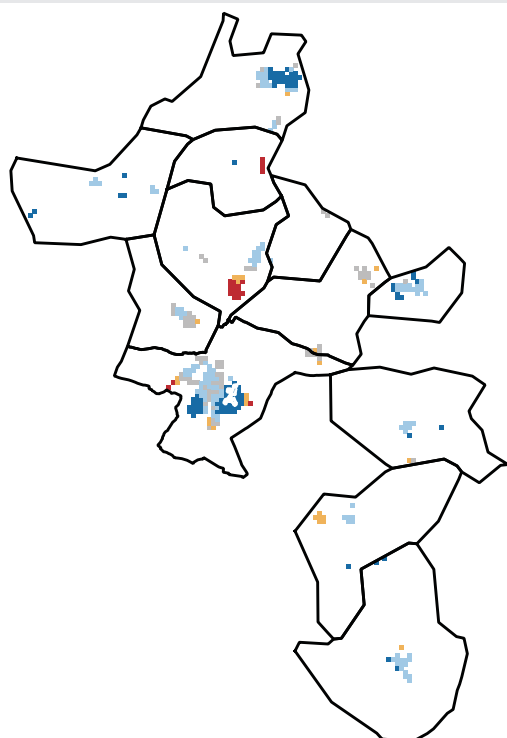


Source : Insee

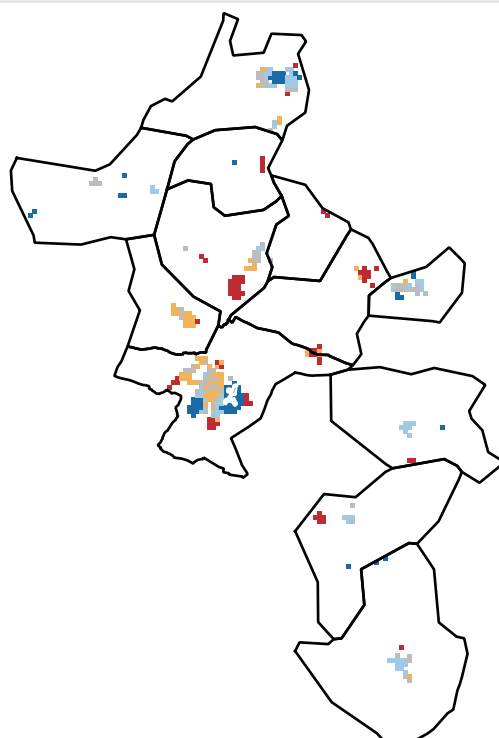
Revenu fiscal par unité de consommation médian dans l'EPCI

2 en référence à la distribution régionale

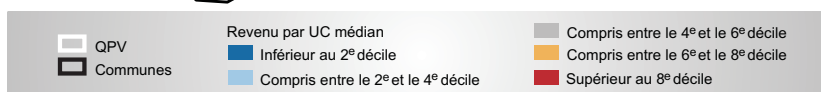
3 en référence à la distribution au sein de l'EPCI



© IGN 2015 - Insee 2016



© IGN 2015 - Insee 2016



Sources : Insee ; DGFIP, Revenus fiscaux localisés 2011

Le niveau de revenu s'explique en partie par une situation au regard de l'emploi un peu plus favorable dans le quartier qu'en moyenne des quartiers prioritaires de la région. Contrairement à de nombreux autres QPV de la région, les grands ménages (6 personnes et plus) et les étrangers

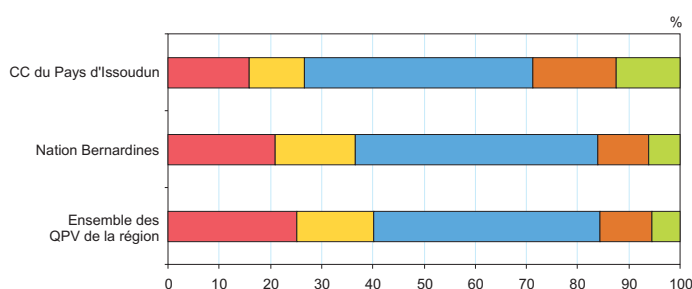
sont peu présents sur le territoire (figure 6). Et malgré la présence assez forte de familles monoparentales, généralement moins souvent en emploi, plus d'une personne sur deux en âge de travailler occupe un emploi (figure 9).

4 Des revenus disponibles faibles dans les quartiers prioritaires



Sources : Insee ; DGFIP ; Cnaf-Cnav ; CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2012

5 Répartition par âge de la population



Source : Insee, Recensement de la population 2010

6 Principaux indicateurs sociaux

	Population (2)	Part des allocataires CAF élevant seuls au moins un enfant (4)	Part des ménages de 6 personnes ou plus (1)	Part des ménages d'une personne (1)	Part des étrangers (1)	Taux de pauvreté à 60 % (3)	Part des allocataires CAF dont le revenu est composé à 75 % ou plus de prestations sociales (4)	Part d'allocataires bénéficiant du RSA socle (4)
Nation Bernardines	1 484	24,4	0,5	51,4	4,3	43,9	42,0	35,6
CC du Pays d'Issoudun	20 907	16,9	0,7	36,8	2,4	13,0	24,9	15,7
Ensemble des QPV de la région	157 066	22,2	5,0	40,0	20,7	45,3	36,9	33,5

Sources : (1) : Insee, Recensement de la population 2010

(2) : Insee, Recensement de la population 2013

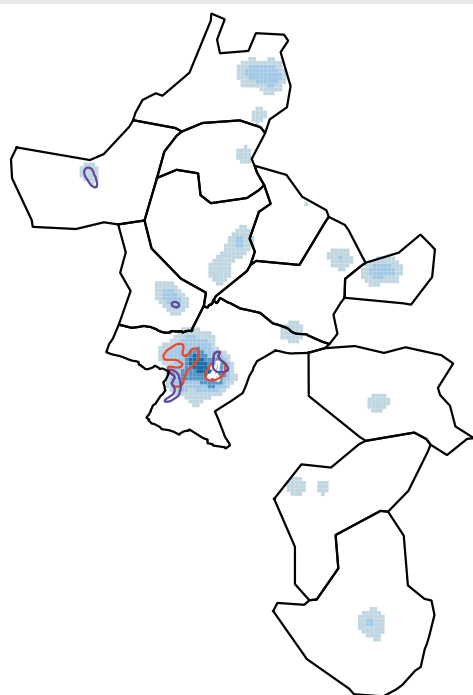
(3) : Insee ; DGFIP ; Cnaf-Cnav ; CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2012

(4) : CAF 2014

Toutefois, ces emplois sont dans trois cas sur dix précaires. Comme dans de nombreux quartiers, la population est peu qualifiée et le niveau de diplôme faible. Cette situation risque de ne pas évoluer très favorablement à l'avenir. En effet, les jeunes de 16 à 24 ans poursuivent peu souvent des études. Leur taux de scolarisation est parmi

les plus faibles des QPV de la région (figure 9). Le territoire présente donc un enjeu important de qualification de ses habitants, notamment les plus jeunes. Ainsi le contrat de ville prévoit la création, à Issoudun, d'une école de la deuxième chance.

7 Surreprésentation des familles monoparentales et nombreuses

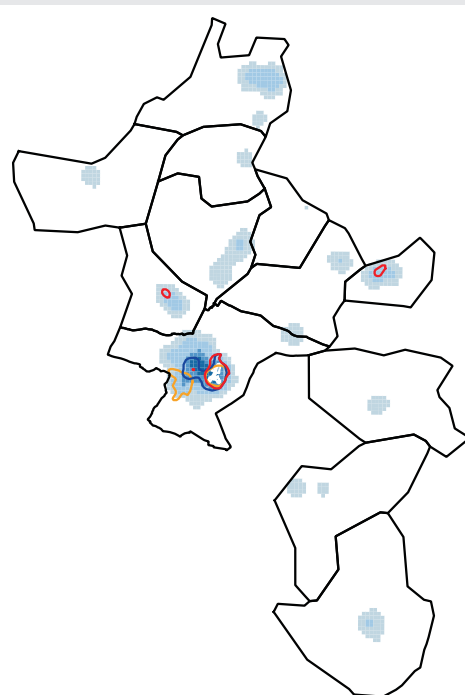


© IGN 2015 - Insee 2016

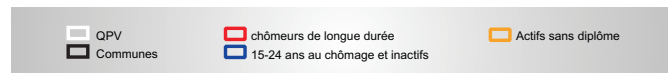


Source : Insee, Recensement de la population 2010

8 Surreprésentation de chômeurs de longue durée et d'actifs sans diplôme



© IGN 2015 - Insee 2016



Source : Insee, Recensement de la population 2010

9 Principaux indicateurs concernant l'emploi et la formation

	Taux de scolarisation des 16-24 ans (1)	Part des personnes de 15 à 64 ans dans la population totale (1)	Part des personnes de 15-64 ans en emploi (1)	Part des femmes de 15-64 ans en emploi (1)	Part des emplois précaires parmi les personnes en emploi (1)	Part des indemnités chômage dans le revenu déclaré (2)
Nation Bernardines	29,6	67,6	52,5	43,7	30,6	9,6
CC du Pays d'Issoudun	53,7	61,7	63,3	59,8	14,4	3,1
Ensemble des QPV de la région	48,7	63,9	45,5	40,3	26,3	9,2

nd : Résultat non disponible

Sources : (1) : Insee, Recensement de la population 2010,

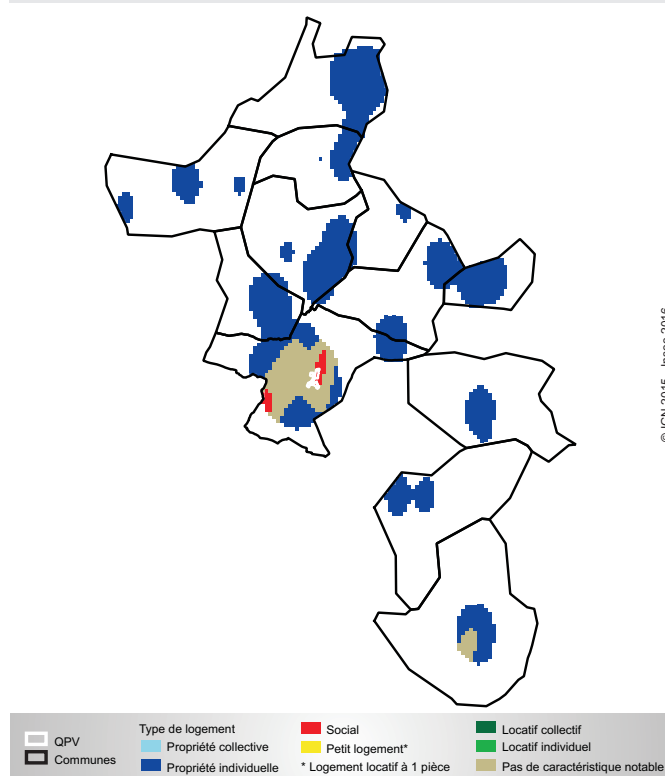
(2) : Insee ; DGFIP ; Cnaf-Cnav ; CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2012

En cohérence avec la géographie prioritaire de la politique de la ville, le collège Denis Diderot, proche du quartier est classé en réseau d'éducation prioritaire (REP).

Avec des logements construits principalement dans les années 60-70, le parc locatif social prédomine à Nation

Bernardines (figure 10). Des opérations de rénovation urbaine sur Nation permettent de changer l'image du quartier. D'autres interventions tant sur le bâti que sur l'aménagement des espaces publics, prévues dans le contrat de ville, renforceront son attractivité. ♦

10 Parc de logements majoritaire



Sources : Insee ; DGFIP, Revenus fiscaux localisés 2011